

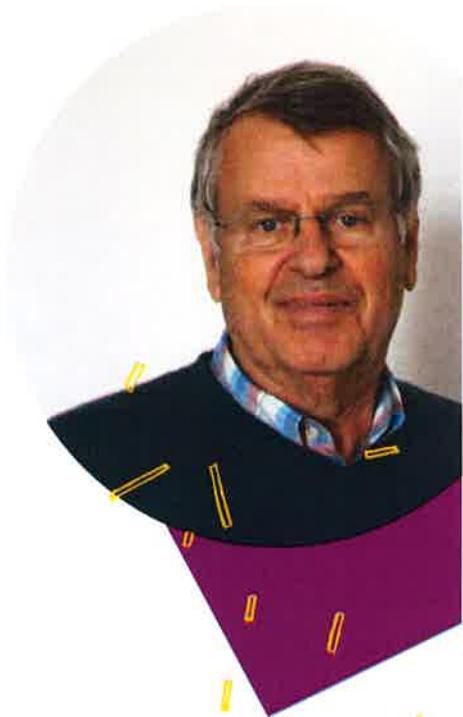
ARCH' ENSEMBLE

LE PROJET DE



L'ARCHE

à Dijon



L'Arche à Dijon a été créée, il y a bientôt 30 ans, dans le sillage du message prophétique de Jean Vanier qui a profondément modifié notre regard sur les personnes en situation de handicap mental «Toute personne a une histoire sacrée, elle possède une égale dignité dans une même humanité». Ainsi, les personnes accueillies dans nos foyers partagent leur vie avec des assistants et des jeunes volontaires, créant une communauté où chacun est transformé par l'expérience vécue.

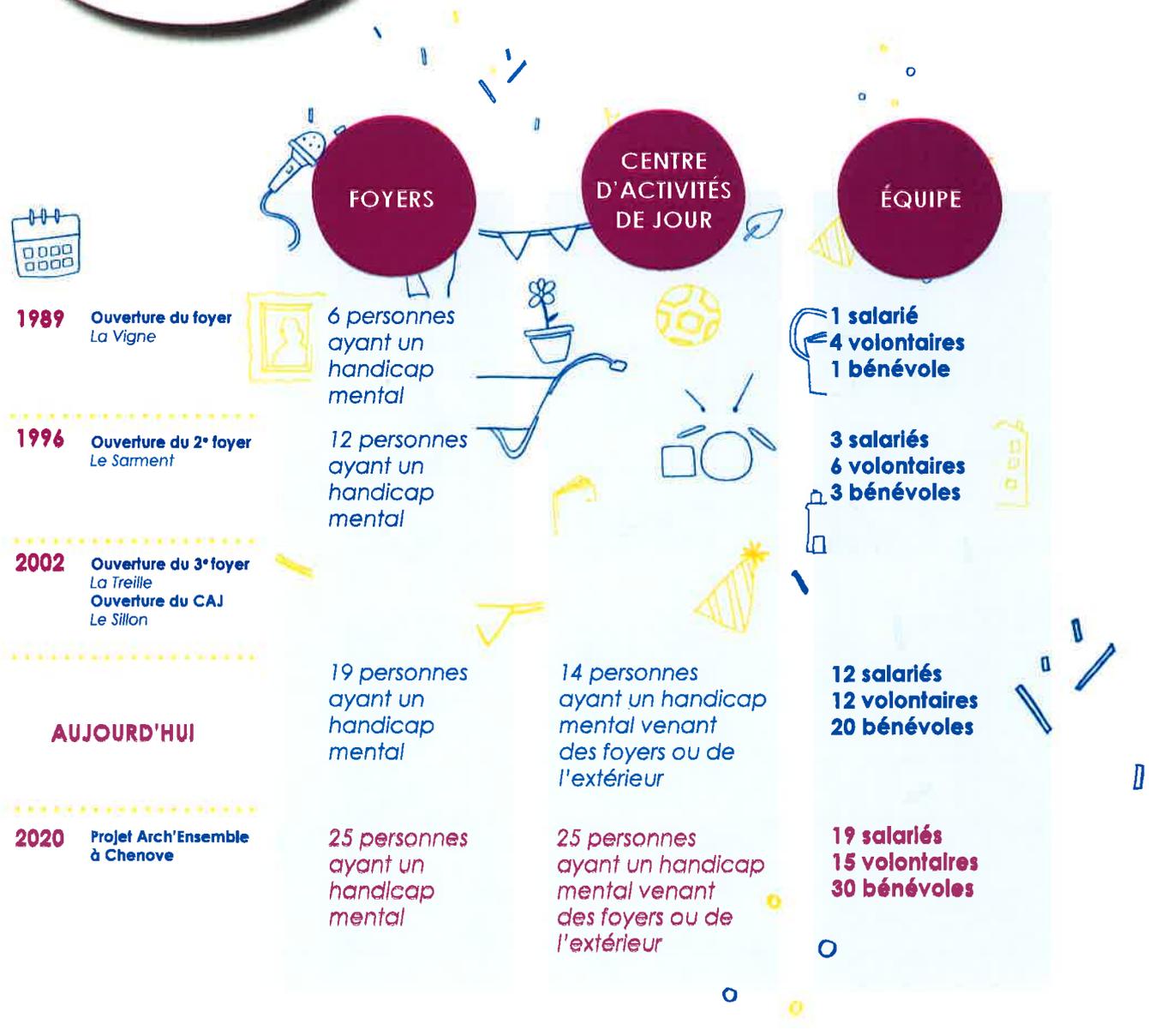
Membre de L'Arche en France, L'Arche à Dijon est une communauté en pleine croissance avec un beau projet de relocalisation et d'agrandissement de ses foyers et de son Centre d'Activités de Jour, et la création d'un espace retraités.

Votre engagement et votre soutien nous seront précieux pour nous aider à offrir un environnement de qualité où chaque personne en situation de handicap pourra s'épanouir.

Je vous invite à découvrir nos missions et nos actions, pour qu'avec vous, nous construisions ensemble ce projet majeur pour le territoire.

Jacques Brossier, Président du CA de L'Arche à Dijon

**L'ARCHE
à DIJON,
DEPUIS 30 ANS**





FOYER

Les personnes fragilisées par leur handicap mental vivent avec des assistants, partagent les repas, vaquent à leurs propres occupations, participent à la vie de la maison selon leurs capacités -tâches ménagères, confection des repas, animation de la vie de foyer, sorties -, et n'oublient surtout pas de faire la fête.



« VIVRE ENSEMBLE » AU COEUR DE LA CITÉ

Grâce à l'animation d'un large réseau d'amis, bénévoles, familles, et à une grande ouverture sur leur environnement extérieur, les personnes accueillies peuvent tisser des relations d'amitié qui s'inscrivent dans la durée



CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR (CAJ)



Des activités manuelles, artistiques, sportives et des sorties y sont organisées pour contribuer à l'épanouissement personnel et à la valorisation sociale et citoyenne des personnes.



UNE CONVICTION : L'ARCHE DE JEAN VANIER



L'HISTOIRE D'UNE RENCONTRE ...

Celle du jeune Canadien Jean Vanier, et de deux hommes en situation de handicap mental, Philippe et Raphael. Profondément touché par leur détresse, il leur propose de s'installer avec lui dans une petite maison à Trosly Breuil (60). Nous sommes en 1964, le premier foyer de L'Arche est né, ils sont alors loin d'imaginer le retentissement de cette première rencontre.

DEUX FONDEMENTS FORTS : LA VIE PARTAGÉE ET LE VOLONTARIAT

L'Arche c'est, sous un même toit, une vie partagée entre des personnes qui ont un handicap mental et des assistants qui les accompagnent, salariés ou jeunes volontaires du Service Civique. Dans ces établissements médico-sociaux la vie au quotidien est proche de celle d'une maison « familiale » (repas, loisirs, tâches ménagères, temps de fêtes ...). Ces jeunes volontaires expérimentent cette vie commune quelques mois ou années, une expérience unique dans leur construction professionnelle et personnelle.

UN NOUVEAU REGARD SUR LA DIFFÉRENCE

Au sein des communautés, on cherche à « vivre avec » les personnes ayant un handicap plutôt qu'à « faire pour », elles peuvent ainsi révéler leurs talents. Elles nous invitent à questionner notre rapport à la fragilité et nous révèlent des trésors d'humanité.

UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE

L'Arche est aujourd'hui présente dans 37 pays sur les 5 continents avec 152 communautés.

ARCH'ENSEMBLE

UN PROJET AMBITIEUX



Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance / © POILLOT ARCHITECTURE

UN FORT BESOIN D'ACCUEIL POUR LES PLUS FRAGILES

- Plus de 7000 personnes touchent l'allocation adulte handicapé (AAH) en Côte d'Or, et seulement 900 places sont disponibles en foyer d'accueil *
- L'espérance de vie des personnes avec un handicap mental a été multipliée par 3 (70 ans en 2000 contre 21 ans en 1930) **

Il est donc indispensable d'apporter une solution d'accueil et de répondre au besoin de socialisation des personnes en situation de handicap mental. Aujourd'hui beaucoup de territoires ne peuvent pourvoir à ce besoin social notamment pour :

- les jeunes adultes devant quitter des dispositifs réservés aux enfants tels que les IME (Institut médico-éducatif),
- les personnes vieillissantes ne pouvant plus travailler ou rester au domicile des parents avançant en âge,
- des personnes plus autonomes recherchant un lien social.

* source : Conseil départemental

** source : INSERM

LES ENJEUX ACTUELS DE L'ARCHE À DIJON

- Répondre à la forte demande de places en Centre d'activités de jour et d'accueil de personnes en foyer ainsi qu'en appartements plus autonomes,
- Remplacer 2 des 3 foyers et le Centre d'activités de jour (CAJ) qui ne sont plus aux normes,
- Permettre une meilleure prise en compte de la mobilité réduite des personnes,
- Regrouper et rationaliser les infrastructures pour favoriser la vie communautaire,
- Proposer des activités pour les personnes accueillies retraitées,
- Assurer une continuité d'accueil des personnes malgré leur vieillissement,
- Renforcer les relations «intergénérationnelles»,
- Développer les relations avec le territoire et l'environnement.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Début 2019 : démarrage des travaux
- Courant 2020 : installation de la communauté

LA RÉPONSE MISE EN ŒUVRE

Le projet s'intègre dans un programme immobilier collectif sur l'ancien site de la Clinique de Chenôve. Il comprend :

- Un Centre d'activités de jour (CAJ) pour 26 personnes (12 places supplémentaires par rapport à la capacité actuelle) incluant 4 salles d'activités dont 3 modulables, 1 salle de sport, 1 salle informatique, 1 salle à manger, 1 cuisine,
- 2 foyers distincts comprenant au total 18 chambres avec salle de bains et 2 studios, avec dans chaque foyer, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 séjour, 1 bureau, 1 salle de réunion,
- 1 appartement de 5 chambres et 2 studios pour des personnes souhaitant davantage d'autonomie, tout en bénéficiant de l'environnement communautaire,
- Un espace d'accueil en journée pour les personnes retraitées ou avançant en âge, avec l'aménagement d'un lieu convivial ouvert au quartier,
- Des bureaux pour l'administration,
- La possibilité de transformer les espaces en salle communautaire,
- Un jardin partagé communiquant avec le RdC.

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance / © POILLOT ARCHITECTURE



ARCH'ENSEMBLE UN PROJET AMBITIEUX

Plans de masse
Rez-de-chaussée



Plan de permis de construire
en faveur de la construction du projet

Maitre d'ouvrage:
ECCV La Générale
45, Avenue du Drapeau
21000 DIJON



Maitre d'oeuvre:
POILLOT ARCHITECTURE
52, Avenue François CHIROUD
21000 DIJON

BP

PC déposée le 28 07 17
Plan de complémentarité n° : 16 200 028 12

1/200



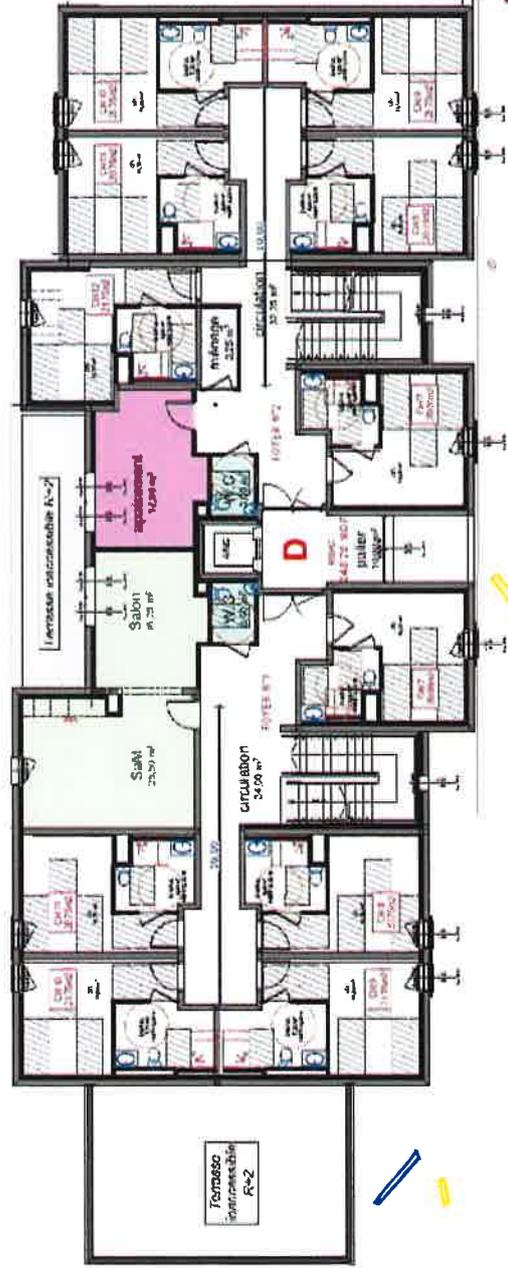
ARCH'ENSEMBLE

UN PROJET AMBITIEUX

Plans de masse
1^{er} Étage



Plans de masse
2^e Étage



MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG



MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

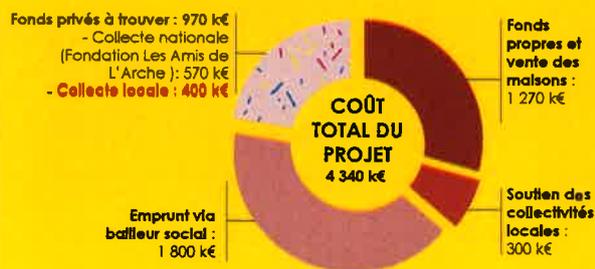
MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

MAIRIE DE STRASBOURG
3209, rue de la gare
400 Avenue de la République
67000 STRASBOURG

AGIR AVEC NOUS



BUDGET ET FINANCEMENT DU PROJET



COMMENT AIDER L'ARCHE À DIJON

- Par du mécénat financier,
- Par un don en nature (mobiliier de chambre ou de cuisine), électroménager, fournitures diverses, matériel de jardinage ...),
- Par du mécénat de compétences (journée de solidarité, mission longue ou ponctuelle),
- Par l'achat de produits solidaires (réduction de la contribution à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés)),
- Par des actions de sensibilisation à la différence et d'ouverture au monde professionnel,
- Par le versement de votre Taxe d'Apprentissage à un des ESAT de L'Arche.

MÉCÉNAT RECHERCHÉ

- L'ameublement d'une des chambres d'un foyer : 3k€
- L'équipement d'un studio : 8k€
- L'aménagement du jardin : 10 k€
- L'installation de deux cloisons mobiles dans le CAJ pour rendre l'espace modulable : 19k€ chacune
- La création d'un espace retraités : une salle d'activités : 35 k€ ou une salle de convivialité/ café : 45 k€
- La mise en place d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite : 42k€
- La construction et l'aménagement d'une chambre et d'une SdB (12) : 45k€
- La création d'une salle d'activités du CAJ : 80 k€
- La réalisation de la salle à manger commune du CAJ : 110 k€

LES AVANTAGES FISCAUX

Si vous êtes entreprise :

- le soutien apporté par votre entreprise ouvre droit à une réduction de son IS à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% de son CA HT.

Si vous êtes particulier :

- Réduction IR (Impôt sur le Revenu) : 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- Réduction IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) : 75% de votre don, dans la limite de 50k€

TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

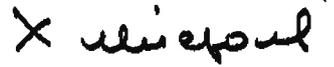
Philippe Crevoisier, Directeur Général Produits et Innovation du Groupe SEB

Les personnes handicapées doivent être au cœur des organisations, des villes et de la société. Nous devons ouvrir les yeux sur ce qu'elles apportent au monde. Et susciter la rencontre en invitant les personnes handicapées à visiter nos usines ou en envoyant nos salariés faire l'expérience de L'Arche. SEB s'engage avec L'Arche à Dijon.



Xavier Mirepoix, Président de la CCI de Côte d'Or

Les entreprises de Côte d'Or peuvent aider au développement de L'Arche à Dijon, mais elles ont aussi beaucoup à apprendre de L'Arche et de la fragilité des personnes qu'elle accueille. Nombreux sont les témoignages de personnes qui ont été touchées par la rencontre avec une personne fragile. Ces dernières ont un regard neuf et une approche originale qu'il faut connaître et valoriser.



Albéric Bichot, Président de la maison Bichot

La maison Bichot soutient L'Arche à Dijon depuis de nombreuses années. Nous sommes partenaires de son développement avec ce projet qui fournira de meilleures conditions de vie aux personnes accueillies. L'Arche à Dijon va organiser des événements et collecter des fonds du grand public, la maison Bichot la soutiendra dans cette dynamique. L'Arche peut vraiment compter sur la maison Bichot pour exister et se développer !



« Il faut se former
à ouvrir son  et ses bras. »

Christine



L'Arche à Dijon
16, rue de l'Est
21 000 DIJON
Tel./Fax 03 80 36 26 96
accueil@arche-dijon.org

Fondation Les Amis
de L'Arche
12, rue Copreaux-75015
Tel. 01 45 32 52 85
eglantine.delabrosse@arche-france.org